PARISIEN DE LA NOUVELLE-ORLEANS
Bureau, 75 rue du Chartres
NOUVELLE-ORLEANS :
DIMANCHE MATIN, 29 MARS.

FEUILLETON.

LES

INVISIBLES DE PARIS.

PAR GUSTAVE AIMARD.

PREMIÈRE PARTIE.

LES COMPAGNONS DE LA LUNE.

XLIII.

AU TEMPLE OU AILLEURS ?

La rue d'Angoulême du Temple, ouverte en 1852 sur d'anciennes dépendances du Temple, reçut le nom du duc d'Angoulême, grand prieur de France. Elle commence au boulevard du Temple et finit sur la Folie Méricourt.

En bel et bon seulement, on la continua jusqu'à la rue Saint Maur.

A l'époque où se passe notre action, cette rue, longue, étroite, sans air et sans soleil, avait un aspect de tristesse et de pauvreté indicibles.

Le rez-de-chaussée n'en était loué qu'à des marchands infimes, végétant là tant bien que mal, à la grâce de Dieu.

Crémeries fantastiques, débits de vins frais, fabriques et épiceries du dernier ordre y exhalent des marchandises qui trouvaient des acheteurs quand même.

Au milieu de cette misère profonde et de ces boutiques borgnes, un seul établissement florissait, on peut mieux dire, faisait fureur.

Il se trouvait placé vers le milieu de la rue d'Angoulême, à son point de rencontre formant angle droit avec la rue de Malte.

Voici comment cet établissement parvint à un tel degré de prospérité :

Par une belle matinée d'été, comme il n'en rencontre tant dans le Midi, un pauvre diable de Provençal des environs de Toulon, ayant épuisé le besoin d'apprendre ce que c'est que le brouillard, la pluie et le spleen septentrional, venait courageusement mis en route, piquant droit sur Paris, cette terre promise de tous les déshérités.

Notre Provençal avait une trentaine de francs en fins dans son gousset.

Son voyage dura six semaines.

Après bien des traverses, après de rudes épreuves, ses yeux, qui désespéraient de jamais parvenir à la contempler, aperçurent enfin la flèche des cheminées parisiennes noircissant l'horizon.

Six heures du soir sonnaient.

Notre Toulonnais poussa un cri de joie et d'espérance. Ses douleurs et ses fatigues disparurent comme par enchantement. Il lui semblait que dans cette ville immense on avait rien de malheureux, le faire nommer maître de son voisin et à lui permettre d'arriver à la députation.

Aspirations que l'avenir, du reste, pourrait justifier.

Mais n'anticipons pas sur des événements que nous raconterons en temps et lieu.

Pour le moment, Frank le Tourneseul tâtonnait encore complètement en pleine ténébreuse et profonde.

C'est donc de lui seul que nous avons à nous occuper, et nous y revenons, priant le lecteur de nous pardonner cette courte digression qui pourra bien nous enseignement avec elle.

Or, le dimanche 31 mai 1847, vers dix heures du soir, le restaurant et la garçote du *Lapin courageux*, premier et second étage compris, resplendissaient de lumières.

Salons communs et cabinets particuliers regorgeaient de clients de toutes les classes, dont les silhouettes se détachaient en noir sur les rideaux blancs à nouveau pour la circonstance.

Ce brillant cinq chants et cris joyeux, bacchanales et sarabandes donnant bien à rêver aux malheureux voisins de rez-de-chaussée, aux passants attardés qui regagnaient tranquillement leurs honnêtes et silencieuses demeures.

C'est une bienheureuse saison pour les restaurateurs de toutes espèces, que la saison du carnaval.

Toute la durée de cette époque de folie, ils veulent ce qu'ils veulent, au prix qui leur convient, aux stupides soupeurs, accompagné ou non accompagnée, leurs hôtes habituels.

Tous ces malheureux, artistes, bourgeois, boutiquiers et autres qui ne peuvent aller au bal, pour satisfaire les caprices ou les appétits insensés de leurs conquêtes de rencontre ou de hasard !

P.S. ils mettent une sorte de frénésie à se dédommager le plus promptement possible d'un argent gagné à grand'peine ou trouvé grâce aux moyens les plus honteux.

Le propre de l'argent mal gagné est de brûler la poche de qui le possède.

En somme, le *Lapin courageux* n'avait jamais vu une fonte plus considérable se presser dans ses salons et dans ses couloirs.

Le flot des consommateurs, après avoir submergé le rez-de-chaussée, était monté jusqu'au premier étage.

Les premiers venus ayant pris toutes les places disponibles, les arrivants, pressés, serrés les uns contre les autres, ne pouvant plus circuler à l'aise, criaient, hurlaient, attendant qu'il plût à cette déraisonnée de leur céder une table ou un cabinet.

Le rez-de-chaussée surtout — nous voulons parler de la salle commune — celle du marchand de vins-traiteur, comptait de la plus pittoresque et la plus variée.

Une foule énorme, composée d'hommes, de femmes et d'enfants revenus des théâtres les plus hétéroclites, était entassée dans cette vaste pièce.

Par la porte de communication donnant dans la cuisine, on voyait le comptoir de marbre flanqué, à droite et à gauche, de deux escaliers, couchés par terre de chaque côté du comptoir, des deux sens trois ou quatre sur le même rang.

Devant le comptoir se tenaient plusieurs individus, verres en habits de ville, à l'air soucieux, le nez rouge encore plus qu'habituellement, le front plissé, faisant semblant de se payer à coup de mots une *tournée* de vin blanc.

Ils n'avaient pourtant ni envie de boire, ni soif de rien.

Les parties qu'ils échangeaient, de temps à autre à voix basse, le montraient clairement.

Et si leurs paroles n'avaient pas une grande signification d'un auditeur sagace, les regards inquiets, curieux, qu'ils jetaient sans cesse, à la dérobée, sur la porte de l'établissement, ne lui auraient laissé aucun doute sur leur sujet.

En dehors de ce groupe sombre, la masse des masques et des consommateurs hurlait, buvait avec une si noble émulation, qu'avec de pareils hommes la France n'aurait pas craindre l'invasion étrangère ni même qu'elle fût parvenu à l'écraser sous le poids de la foudre, la grande voix du patriotisme.

Tout-à-coup, le premier du trio, allait et venait, se tenait le nez, engageant les autres à la patience, et, sans doute, à plus de sang-froid.

Les opérations de cette espèce de cocagne prenaient des proportions gigantesques.

La nuit commençait à peine.

Que serait-ce donc vers deux ou trois heures du matin, à la sortie des bals ?

Le public était tellement compacte que, ma foi ! autrement, il semblait impossible à un individu quelconque, si mince et si fluet qu'il fût, de parvenir à s'y caser.

Notre Provençal se frottait joyeusement les mains, au souvenir de ses premiers pas dans la capitale.

Il pensait que, cela étant singulièrement bon pour un propriétaire chef de maison, de penser qu'il était quelque à sa porte sans être sûr de la fauchir !

Mais si compactes qu'elles parussent, les masses humaines sont essentiellement malléables, élastiques, et douées d'une puissance de compression qui jusqu'ici n'a pas encore été déterminée par aucun physicien.

Tourneseul ne tarda pas à avoir la preuve de cette vérité.

Soit lassitude, soit retraite des aspirants soupeurs, les cris de la rue venaient de se calmer.

Profitant de cette éclaircie, de cette minute de tranquillité, cinq musiques, cinq chanteurs, se précipitèrent sur la porte d'autres donnant dans la boutique du rez-de-chaussée, la forcèrent, et firent une entrée triomphale à laquelle aucun de ceux qui obstruaient leur route ne put s'opposer.

On se serra.

On leur fit place.

Ils remercièrent, sans se préoccuper de ceux qui se montraient obligeons sans en avoir la moindre envie.

On prétendit qu'il allait se passer quelque chose d'intéressant.

Tous les regards se tournèrent de leur côté.

Ils se dirigeaient en ordre, de front, vers le comptoir, où se tenaient les bourgeois aux longs nez.

A l'entrée des nouveaux venus, ceux-ci avaient échangé des signes d'intelligence, saisi leurs verres à demi pleins, et avaient trinqué, en murmurant ce seul mot :

— Attention !

Nos cinq masques, nous l'avons dit, portaient le même costume.

Ils étaient déguisés en débardeurs.

Cinq athlètes aux gestes brusques, à la démarche assurée.

Contrairement à l'usage où sont les hommes, dans les bals publics de Paris, de ne pas se masquer, ils avaient le visage caché par un large masque de velours noir.

Chacun d'eux tenait connaît à la main un bambou qui, sous les apparences les plus pacifiques, pouvait, au besoin, devenir un assommoir du plus joli poids.

Détail à retenir :

Ces cinq débardeurs, appartenant sans aucun doute à la même bande joyeuse, portaient cinq vêtements de couleurs différentes.

Le premier avait un costume entièrement noir :

Le second, un bleu ;

Le troisième, un orange ;

Le quatrième, un pourceau ;

Et le cinquième, un lilas.

Faute de savoir, quant à présent, leur âge, leur nom de baptême, leur nom de guerre, nous nous contenterons de les appeler le noir, le bleu, l'orange, le pourceau ou le lilas, et de les distinguer par la couleur de leur costume.

Leur entrée n'était passée inaperçue d'aucun des clients du père Tourneseul.

Un pierrot qui buvait, en face du comptoir, avec un diablotin aux cornes enluminées de vermillon et au visage peint en vert-monstre, avait vivement tourné la tête de leur côté.

— Eh ! ce bon ! demanda-t-il.

Son compagnon lui répondit entre deux bonnes chères :

— Loi, je ne sais pas !..... mais eux, oui.

— Tu en es sûr ?

— Oh ! ce n'est pas la peine, fit le diablotin avec une de ces plus belles grimaces.

Comment ! s'écria l'autre avec une impatience naturelle qui témoignait d'une nature habituée à courber toute résistance.

— Si c'est eux, nous allons rire.....

— Il ne reste un verre de vin, plein jusqu'au bord, le bot et ajouta :

— Aimez-vous à rire, n'sieur Beuja..... ?

— Tais-toi ! interrompit le pierrot, qui l'empêcha d'achever son mot.

— Bon ! on se taira. Ce n'est pas là ce qu'il y a de plus difficile à exécuter sur la corde raide de la pratique.

Le pierrot posa le coude droit sur la table, appuya son menton sur son coude et examina la situation.

Évidemment, il s'attendait à une scène intéressante, et il ne voulait en perdre aucune péripétie.

Le sieur Tourneseul se trouvait dans un coin noir à l'arrivée des cinq débardeurs.

— Que fait-il servir à ces messieurs ! demanda-t-il en se penchant vers eux, de son air le plus enchanteur.

— Trois bouteilles de vin blanc, une bonteille de kirsch et du sucre dans un saladier, répondit le débardeur noir d'une voix de basse chantante.

— *Et vous Spiritu tuo !* pesimodia sur le même ton un des faux-nez, qui était à coup sûr un excellent musicien.

— *Amen !* chanta un second faux-nez.

Tout le monde se mit à rire.

Les débardeurs firent comme tout le monde.

Ils prirent place.

Ils applaudirent à tout rompre.

Les faux-nez, voyant qu'ils ne récoltaient que des applaudissements et pas la moindre querelle, en restèrent là.

Pendant que Tourneseul s'empressait de servir ses nouveaux clients, le diablotin, qui dès les premières notes entonnées par le premier faux nez avait sauté du parquet sur sa chaise et de sa chaise sur la table, le diablotin, disons-nous, se pencha à l'oreille du pierrot et lui murmura :

— Je connais cette musique.....

— Moi aussi, répondit le pierrot en haussant les épaules.

— Non, vous ne comprenez pas, mon prince..... C'est du chanteur que je parle et non de la chanson.....

— Qui est-ce ?

— Vous avez causé ce matin.....

— Moi ?

— Avec lui.....

— Tu te trompes !

— Dans votre hôtel.....

— Imbécile ! te tairas-tu !.....

— Garni..... hôtel garni..... ajouta vivement le diablotin, dont la langue marchait souvent plus vite que la pensée.

Le pierrot réfléchit un instant et s'écria :

— Ah ! j'y suis ..... c'est le Coquillard.....

— Charbonneau ! lui-même ! Allons donc !

— Maître Jacques !

— Ah ! voilà ! fit le diablotin en clignant de l'œil..... mais n'in que ça se corse ! J'y vas de mon attention !

Il se mit donc de nouveau à examiner les deux troupes rivales.

— Voilà ce que vous avez demandé, messieurs, dirait le cabaretier aux débardeurs. Voulez vous être servis dans un cabinet ? Il vous faudra attendre quelques minutes.

— Un cabinet ! non, mes'table nous suffira, répondit le débardeur noir.

— Dame ! pour le moment, vous le voyez, il n'y en a guère. Si vous voulez.....

— Attendre, quelques minutes ! acheva le bleu, qui n'avait pas encore ouvert la bouche. Comm, merci !

— Comm, merci ! répétèrent en chœur les faux nez.

La galerie rit comme elle l'avait déjà fait précédemment.

Cette fois-ci les débardeurs ne se mêlèrent point à ses rires.

(A continuer.)

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

Bureau, rue du Camp, No 78, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 déc. 1867..... $321,590 00
Payées pour dommages, réassurances, &c., payés dans la même période..... 217 740 72
Actif le 31 décembre 1867..... 970,724 02

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux ordinaires de prime, contre les risques de mers, des rivières, contre les pertes et les avaries sur toutes les marchandises.

ALFRED MOULTON, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

—Directeurs—

J. M. Allen, J. H. Ladwig, F. K. Converse,
A. Moulton, Jos. Chambers, A. H. May,
B. F. Ebbell, John F. Merle, Thos. Hart,
Wm M. Perkins, J. E. Isenhour, John C. Rogers.

21 fév—1l m L. L. Jours.

La Malle des Etats-Unis,

ENTRE

La Nlle-Orléans et New-York,

ET TOUTES LES VILLES DE L'EST.

Sera transportée, par ordre, sur le GREAT MIDDLE ROUTE (Grande voie du Centre) via

HUMBOLDT et LOUISVILLE,

A cause de sa rapidité et les facilités plus grandes offertes par cette ligne.

La Compagnie du Chemin de Fer de Louisville et de Nashville a le contrat de la ligne entre Memphis et Louisville, c'est la seule ligne qui a deux convois tous les jours, de Memphis à l'Est.

A Louisville, il y a quatre convois quotidiens pour les points de l'Est.

Les billets par la voie de Humboldt peuvent servir pour la voie de Nashville à l'option des passagers.

Pour les détails et pour les billets, s'adresser au Bureau, au coin des rues Camp et Commune, et au dépôt du chemin de fer de Jackson.

A. W. ROUNTREE,
1er mars—1m Agent-Général au Sud.

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

PAUL ALRAIXA et ..... } Directeurs.
EDOUARD CALABRESI .....

DIMANCHE, 29 mars 1868.
BENEFICE de M. FAYE.

M. le JEANNE BLONDELET, ex-artiste du Théâtre de l'Opéra, a bien voulu prêter son concours pour cette occasion.

1o. Première représentation de
Les Idées de Mme Aubray.
Comédie en 4 actes. Dernière œuvre d'Alexandre Dumas (Fils).
Entre les deux places,
LA GARDEUSE D'OURS,
Chansonnette chantée par Mlle AMELIE HINRY.
3o.
LIVRE III, CHAPITRE PREMIER.
Comédie-eclair en acte.
Mlle BLONDELET remplira le rôle de Lucile.
On commencera à 7 heures et quart très précises.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

RUE ST. CHARLES.

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs.

Lundi soir, 30 Mars 1863,
ET TOUS LES SOIRS ET LE SAMEDI A MIDI.

LES TROIS RRES.
1860. 1868. 1876.
Le Passé. Le Présent. L'Avenir.

Pièce écrite expressément pour l'Académie de Musique, par E. DURIVAGE.

Première apparition, depuis leur retour du Cube de Mlle AMELIA CARNIAGOLA,
DELPHANTY et BENGLER,
HARRY BLODGETT,
CARTER et SCHOOLCRAFT,
RYMAN, DICK PARKER,
STANLEY et BANKER.

Mlles NELLIE TAYLOR et ST. CLAIR, Mme LUCIE et SALETTE, CLINETOT, et toute la Troupe Mammoth dans les programmes à grand effet, et variés.

Représentation tous les mars et le Samedi à midi.
Voir les affiches du jour. 29 mars—f

ACADEMIE DE MUSIQUE.

RUE ST.-CHARLES.

SPALDING & BIDWELL ..... Propriétaires.

SAMEDI 28 et DIMANCHE 29 MARS.

Tableaux magiques Aluminés,

du Professeur ROBERTO.

Aux représentations de cette matinée, de ce soir et
DIMANCHE POUR LA DERNIÈRE FOIS.

A. H. Davenport dans son rôle favori, Un capitaine Popham, dans la pièce de ETON BOY. — Toute la troupe se raissable du combinations parmi dans le programme varié.

LUNDI SOIR, 30 mars— Première représentation de
LES TROIS RRES.
1860. 1868. 1876.
Le Passé. Le Présent. L'Avenir.
(Voyez les petites affiches.) 29 mars—2f

REOUVERTURE DU
Musée Crescent City.
DIX MILLE CURIOSITÉS.

Nos 40 et 42 de la rue St-Charles.
(En face de l'Hôtel St-Charles.)

Ouvert, tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

C. T. AMES..... Directeur et Propriétaire.

RETOUR de la **Ménagerie de la Nlle-Orléans de AMES**, après une tournée fructueuse dans le Nord-Ouest. La ménagerie a plusieurs animaux de plus ; on remarque, parmi les nouveaux venus, l'éléphant nain BISMARCK, des tigres du Bengal, un ours blanc du Polaire, &c.

On verra au Musée le professeur GREINER, l'habile sorcier-fou de verre, ses autres deux machines à vapeur, fonctionnant constamment ; Mlle ANNA E. LEAR, la merveille sans bras, qui fait des choses surprenantes à l'aide de ses épaules de pieds.

Des animaux et des curiosités nouvelles arrivent continuellement.

PRIX D'ENTRÉE, 50 cts. Pour les enfants, 25 cts. 14 nov

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE RÉGULIÈRE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE. — Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière 3e pont arrière dans la même cabine de Saint-Nazaire 270 francs
Passage dans une cabine 3e pont avant..... 193
Passage d'entrepont..... 190
Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 9 paient quart de place.
Les enfants de 9 à 13 paient demi-place.
Au-dessus place entière.
Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.
Un délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les ports transatlantiques avec une diminution de 20 p. 0/0 sur le prix de la double traversée, si le voyageur accomplit en entier le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son arrivée au port de destination. Ces billets ne pourront être accordés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.
Les passagers d'entrepont sont seuls chargés de leur nourriture.
Le cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.
Le steamer à roues GUYANE, partira de la Nouvelle-Orléans le 15 et chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, de Cayenne, de Surinam et de Para.
Le steamer à roues **GRANT** partira de la Nouvelle-Orléans le 15 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, de Cayenne, de Surinam et de Para.
Pour passage s'adresser chez
VICTOR FERRILLIAT, agent,
16janv—1an[2e 2] 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et spacieux bateaux de cette ligne feront partir comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord :

EUROPE, capt. Lenarie.....Samedi 4 avril.
ST-LAURENT, " Bocande.....Samedi 18 avril.
VILLE-DE-PARIS, " Surmont.....Samedi 2 mai.
FEREIRE, " Duchesne.....Samedi 16 mai

PRIX DU PASSAGE (compris le vin),
payable en or ou son équivalent en papier,
POUR BREST OU LE HAVRE.
Première cabine, $140 ; Seconde cabine, $80.

POUR PARIS
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,
Première cabine, $165 ; Seconde cabine, $105.
Tableau cabine $55, et en comprenant le billet de chemin de fer, $37.

Les bagages seront enregistrés pour Paris.
Notas médicaux gratuits.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent, en prenant les steamers de cette ligne, avitent les ennuis inutiles du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en n'épargnant presque de temps, d'ennui et d'argent.
1 fév—1an V. FERRILLIAT, 127, rue Commune.

LIGNE INMAN.
Steamers de la Malle.

Départ du Port No 45, North River, New York.

Tous les SAMEDIS, à midi.

Vitesse et excellente commodogements.

Passage de Première Classe, en or :
New York à Liverpool, $110. Aller et retour, $170.
New York à Londres $115 Aller et retour, $165.
New York à Paris, $120 Aller et retour, $200.

Billets de retour, bons pour six mois.

Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOT & MCKEEVER.
9 mars—1an 7, Bowling Green, Nlle-York.

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Composée de première classe

GENL. GRANT, Capt. J. B. Hildreth,
CRESCENT CITY, Capt. E. W. Holmes,
SHERMAN, Capt. W. A. Pendleton
GENL. MEADE, Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES, Capt. Geo. L. Norton,

partant de New-York et de la Nlle-Orléans tous les SAMEDIS.

Le Steamer **GENL. MEADE**, Capt. A. W. Sampson,

Partira de son wharf, en face de la rue St-Louis, le SAMEDI, 4 avril, à 5 heures du soir.

Ces steamers font d'excellents emménagements.
Chambres..... $40 00.
Pour fret ou passage, s'adresser à
WOOD, LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No 100.
Le steamer GEN. GRANT partira SAMEDI, 11 avril.
26fév—2f

Pour New York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des Steamers suivants :
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.

Le steamer
GEO. WASHINGTON,
Commandant E. V. Gager,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,
Le SAMEDI, 4 avril, à 5 heures P. M.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour L'EVRPOOL, BREME et la HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
4 mai—1a ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

BATEAU RÉGULIER DU MERCREDI SOIR.
Le bateau à vapeur **Annie Wagley**, pour les Opelousas, Washington, Fort Berré et tous les débarcadères de la côte, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Teche. Ce bateau a vapeur **Annie Wagley**, capitaine Duncan, quittera le Bayou Sara, partira de la Nlle-Orléans, ainsi qu'il est dit ci-dessus, tous les mercredis, à midi, pour Fort Berré, de Washington, tous les dimanches matins à 10 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ; à Block Bros. 201 de la rue de Commerce, N. O. ; à G. Hinrichs & Bro. à Washington. Inc. 14 mars—1m

PAQUEBOT REGULIER DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET DU BAYOU DE LAFOURCHE.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capitaine J. F. Aucoin, commis, l'Entrepôt, partira de la Nlle-Orléans tous les MARDIS, à 5 heures du soir et les SAMEDIS, à 10 heures du matin, pour Lafourche, et tous les JEUDIS, pendant le jour. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
Ce bateau est indépendant et n'appartient à aucune société. 11janv—1an

PAQUEBOT
DU
BAYOU SARA,
DE LA COTE,
ET
LAFOURCHE.

LAFOURCHE..... Capitaine Barance.
Le Mercredi..... à 5 heures du soir.
Le Dimanche..... à heures du matin.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au bureau, No 118 de la rue de la Commune, à
20 mars—1m A. C. GODDIN.

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST.-CHARLES, No 19,

Nouzelle-Orléans,

entre les rues Commune et Canal,

D. M. STELLA,
5 fév—1an Propriétaire.

HARENGS DE HOLLANDE,

Reçus directement par le navire ISLAND HOME.

SAVON DE A. BILLAUD.

ABSINTHE ET VERMOUTH EN CAISSES.

S. HESS.
No 3 rue Tchoupitoulas.

D. E. SCRUGGS. FRANK A. BARTLETT.

SCRUGGS & BARTLETT,
ENCANTEURS,

No 4 rue Tchoupitoulas, et No 4 rue Nouvelle-Levée.

Avances faites sur consignations. 25 jan—1an

R. C. BARROW,

AGENCE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES
—ET—
Agence Générale Bureau.

15..... Rue Carondelet..... 15
Se charge de l'achat, de la vente et de la gérance de propriétés de ville et de campagne. Il se charge aussi du recouvrement de loyers, &c. 25 janv—3m

Avis Officiel de la Ville.

Vente, pour dix ans, de l'usage et de l'occupation des Tables, Etaux, &c., des différents Marchés de la Ville de la Nouvelle-Orléans.

Bureau du Contrôleur.— Ville de la Nouvelle-Orléans.
Hôtel-de-Ville, 20 mars 1868.

No. 827—Nouvelle Série.

Ordonnance pour la vente, pour dix ans, de l'usage et de l'occupation des Tables, Etaux, &c., des différents Marchés de la Ville de la Nouvelle-Orléans.

Section 1.— Qu'il soit ordonné par le Conseil de ville de la ville de la Nouvelle-Orléans que les tables, étaux et les autres accessoires des différents marchés de la ville seront offerts en vente publique, par le Contrôleur de la ville, sous la surveillance du Maire, et des Président des conseils de finance du Conseil, après publication par le Contrôleur de ville-procès-dits jours, dans le journal officiel et, en français, en anglais, en allemand, dans deux placards qui seront affichés aux Marchés et dans toute la ville—pour dix ans, de 1er janvier A. D. 1869 au 31 décembre 1878.

L'usage et l'occupation des étaux et des tables (et leurs accessoires) des différents marchés de la ville de la Nouvelle-Orléans seront loués et pourront être vendus comme susdit—et il sera permis de vendre aux différents marchés aux mêmes conditions actuelles de la vente publique,